



Le berger allemand de mes voisin penetre chez moi

Par **CHARTZ**, le **26/05/2008** à **21:42**

LE CHIEN DE MES VOISINS A DE MULTIPLES REPRISES PASSE CHEZ MOI.

J AI DES PHOTOS DE PREMIERES INTRUSION JUSQUE LA J AI ETE COOL IL ON MIS UNE PLANCHE MAIS IL REPASSE PAR UN AUTRE TROU QU il a fait Hier et défoncé le grillage (envahie par sa haie qui dépasse du grillage) ma fille de 3 ans a peur j' ai cette fois ci filmé cette nouvelle intrusion .

ma question :

puisque un solution a l'amiable ne fonctionne pas quelle procédure doit je engager pour faire valoir mes droits?

est il nécessaire de porter plainte a la gendarmerie?

Par **frog**, le **26/05/2008** à **22:00**

Bonsoir,

Une plainte à la gendarmerie ne servirait à rien, pour deux raisons :

- Dans le cas d'un chien en divagation, il s'agit d'une infraction contraventionnelle qui ne peut être retenue que lorsqu'elle est constatée *de visu* par un agent compétent pour relever

l'infraction. De toute évidence, on ne va (et ne pourra pas) poster un gendarme dans votre jardin juste pour constater qu'un chien sera entré sur votre propriété.

- Dans le cas que vous décrivez, le problème semble venir de la clôture. Si le grillage qui délimite votre propriété est dans un tel état qu'un chien puisse facilement passer par en dessous, le problème n'est sans doute pas vraiment du côté du propriétaire du chien.

Bref, à la lecture de votre exposé, il me semble qu'il serait plus avisé que vous agissiez seul (ou la main dans la main avec votre voisin) en vue de poser un grillage digne de ce nom de manière à satisfaire tout le monde.

Une solution rapide, efficace et pas forcément très onéreuse serait certainement la pose d'une clôture électrique le long du côté de votre propriété qui jouxte celle du propriétaire du chien. Sur le fameux site de vente aux enchères notamment, vous devriez trouver tout ce qu'il vous faut.

Par **Jurigaby**, le **27/05/2008 à 01:12**

Bonjour.

Vous pouvez aussi porter plainte contre le chien.. Je suis persuadé qu'une fois placée en Garde à vue, le berger allemand sera interrogé par REX, le chien policier!